ART. 27 N° II-AS34

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

Nº II-AS34

présenté par Mme Corneloup, Mme Valentin, Mme Frédérique Meunier, M. Taite, M. Descoeur, M. Brigand, M. Forissier et M. Habert-Dassault

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.